

Un projet d'accueil de jour aux oubliettes

ONNENS Alors que le Réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs recherchait des locaux pour l'accueil préscolaire à l'horizon 2020, Onnens a mis les bouchées doubles pour proposer un projet. Aujourd'hui, le réseau n'en veut plus.

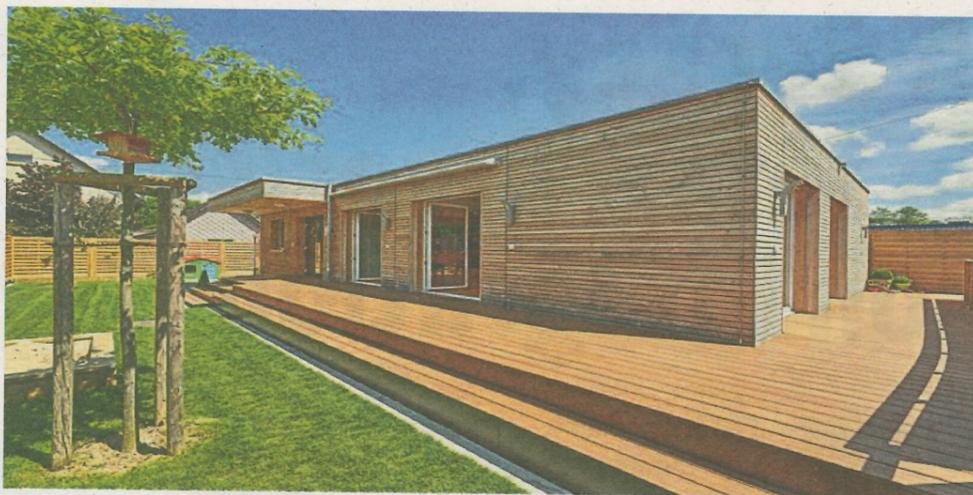
DOMINIQUE SUTER

La déception est palpable. Anne-Catherine Cosandey, municipale chargée des Bâtiments communaux et de l'instruction publique à Onnens, peine à comprendre la décision du comité du Réseau d'accueil des enfants de Grandson et environs (Radege). Celui-ci a décidé, le 11 juin, de renoncer au projet de bâtiment préscolaire destiné à l'accueil des enfants de 0 à 4 ans qu'elle avait présenté. Or aucun courrier officiel émanant du Radege ne lui est parvenu.

Un projet bien ficelé

« Nous proposons de réaliser ce bâtiment sur une magnifique parcelle à la sortie est du village. Il n'y a pas besoin de pénétrer à l'intérieur de la localité, un grand espace de stationnement est à disposition des parents qui viendraient déposer leur petit, et une petite place de jeux est déjà en place. Notre projet était en parfaite conformité avec la loi, soutient Anne-Catherine Cosandey. Cela aurait été une construction modulaire, en bois, très bien isolée, et qui peut fonctionner avec du photovoltaïque et une pompe à chaleur. De plus, nous avons proposé deux variantes, l'une un peu plus luxueuse que l'autre. Ce projet aurait pu être prêt pour la rentrée scolaire 2020. Je ne comprends pas les motifs de ce refus », déplore l'édile, qui note que le Radege avait annoncé qu'il recherchait des locaux pour l'an prochain. Le bâtiment aurait coûté 2,4 millions aux communes membres du Radege.

Interrogé sur les raisons de ce refus, Dominique Willer, municipal à Grandson et président du Radege, explique: « Il ressort, après étude, que la construction d'un bâtiment à l'horizon 2025 est suffisante. Le comité a estimé que la proposition de bail sur



Le projet de la commune d'Onnens est inspiré du bâtiment préscolaire du CHUV, à Cery. LDD

dix ans émanant d'Onnens n'était pas souhaitable, et le prix au mètre carré a été jugé excessif. Il pense enfin qu'il y a suffisamment d'anciens bâtiments scolaires vides dans les 18 communes membres pour envisager de rénover l'un ou l'autre, plutôt que d'en construire un nouveau.»

Lorsque le refus a été entériné par le comité, Dominique Willer était toutefois absent de la séance. Or il est convaincu que le projet d'Onnens est intéressant, et qu'il coûterait moins cher qu'une rénovation. Il souhaite, désormais, que ce soit l'assemblée du Radege qui se prononce sur le sujet, et pas uniquement le comité. À cet effet, une séance extraordinaire aura lieu le 25 juin. « On doit trouver des solutions. Et aujourd'hui, il n'y en a pas. J'aimerais donner toutes les chances à ce projet », admet Dominique Willer.

« Si le Radege avait décidé de mettre en place un concours, j'aurais compris que notre projet ne soit pas retenu. Mais aucun autre dossier n'est prêt. Et personne n'est venu négocier avec

nous pour modifier une chose ou l'autre. Je suis vraiment déçue », poursuit Anne-Catherine Cosandey. Pour Dominique Willer, le Radege peut se permettre d'attendre encore avant de créer de nouvelles places d'accueil: « Nous savons qu'une dizaine d'enfants en préscolaire ne trouveront pas de place dans notre réseau à la rentrée 2020. Ce n'est pas énorme. Si nous sommes prêts à la rentrée scolaire 2025, ce sera suffisant. »

« Placer nos enfants dans un autre réseau coûte à chaque commune entre 8000 et 10 000 francs par année et par enfant. C'est plus cher que la construction de notre centre », s'inquiète Anne-Catherine Cosandey. Qui conclut: « Il me semble que les communes se focalisent sur l'accueil parascolaire mais qu'elles se soucient peu du préscolaire. Pourtant, la loi nous contraints à avoir une offre en adéquation avec les besoins. À la rentrée, nous devons placer quinze enfants dans le préscolaire. Où iront-ils? Mystère. »

Le secondaire réuni sur un seul site

GRANDSON L'Association scolaire intercommunale de Grandson et environs a validé l'étude d'un bâtiment multi-usage en Borné Nau.

Les autorités de Grandson peuvent poursuivre l'étude et la construction du projet de bâtiment multi-usage sur le site de Borné Nau, après la validation, mercredi soir, de l'Association scolaire intercommunale de Grandson et environs (Asige). Estimée à 10,6 millions de francs, cette construction pourrait abriter non seulement les élèves du secondaire de l'ensemble des 18 communes membres de l'Asige, mais aussi des locaux pour le Service défense et incendie de Grandson et environs et le Centre médico-social, provisoirement installé En Chamard, à Montagny-près-Yverdon. Une installation de chauffage à distance à plaquettes, qui chaufferait l'ensemble des bâtiments scolaires, est également prévue. Des panneaux solaires construits et financés par Romande Énergie seraient posés en toiture.

À ce jour, le bureau d'architecte Polygone Architecture et associés SA, à Payerne, a réalisé un plan du futur bâtiment, permettant de défi-

nir une première estimation des coûts. Ce projet serait financé par le fonds de prévoyance de Romande Énergie. En échange, la Commune lui octroierait un droit de superficie gratuit.

Mercredi soir, l'Asige aurait dû se prononcer sur deux autres réalisations: la construction d'un nouveau collège à Champagne (23 millions de francs), et l'agrandissement de celui de Concise (1,8 million de francs). Mais l'assemblée, souhaitant qu'une commission ad hoc étudie ces dossiers, a refusé d'entrer en matière. Comme le temps presse, une nouvelle séance a été agendée le 10 juillet. Furieux, le syndic de Champagne, Fabien Gagnebin, a prévenu: « Notre école n'est plus aux normes. Si l'un de nos élèves devait avoir un accident, vous devriez assumer votre décision. Il est plus qu'urgent de trouver une solution à Champagne. » Selon ce qui sera décidé, un jeu de dominos entre les bâtiments scolaires se mettra en place. • D.S.